

DECLARATION de la FSU11 Action du 12 septembre 2017 contre la Loi Travail 2

Le monde du travail, par ses luttes depuis plus d'un siècle, a obtenu des garanties COLLECTIVES : ce sont "les conventions collectives" dans le privé et le statut sans la Fonction Publique. Le caractère COLLECTIF fait que le salarié n'est pas isolé face au patron et le fonctionnaire ne l'est pas face à sa hiérarchie : de mêmes droits s'appliquent à tous.

F.S. U Or la logique de la deuxième "réforme" du travail (qui accentue les effets pervers de la première) est d'individualiser, de fragmenter pour isoler les salariés. Il s'agit

de les mettre en concurrence entre eux et de créer un dumping social avec la logique des négociations entreprise par entreprise. Nous retrouvons la même logique dans la Fonction Publique et dans l'Education Nationale en particulier : les établissements sont mis en concurrence les uns avec les autres (autonomie des établissements, réforme du collège avec des enseignements différents d'un collège à l'autre, classement des lycées, contrats région/lycée...) La différenciation annoncée du point d'indice entre la Fonction Publique Territoriale et la Fonction Publique Hospitalière et d'Etat est un moyen de diviser, de fragmenter et donc de briser la capacité COLLECTIVE de résistance. C'est pourquoi la FSU est partie prenante de la lutte contre la loi Travail 2, comme elle le fut contre la loi El Khomri.

Il s'agit d'un enjeu de société majeur particulièrement :

- contre la précarité généralisée qu'induisent l'inversion de la hiérarchie des normes et les facilités plus grandes de licencier,
- contre la mise en concurrence des salariés entre eux,
- contre la diminution de leurs droits en matière de santé et de sécurité au travail,
- contre la mise en cause des droits syndicaux.

Autant de mesures qui vont impacter lourdement tous les salarié-es et plus dramatiquement encore les femmes comme le souligne à nouveau un collectif féministe dans une tribune à médiapart.

En tant que première fédération syndicale de l'Education, la FSU est particulièrement attentive et s'inquiète de l'avenir qui se dessine pour la jeunesse.

Les annonces et décisions prises par le gouvernement durant l'été sont guidées par l'austérité mettant ainsi à mal les solidarités et s'attaquant brutalement aux droits sociaux : nouvelle réduction des dépenses publiques, suppressions de contrats aidés, baisse des APL, etc. Le gouvernement poursuit une politique libérale lourde de conséquences pour les salariés et les retraités en frappant notre modèle social.

Pour les agents de la Fonction Publique, la période est particulièrement brutale : gel du point d'indice alors que l'inflation repart, prévision de 120 000 suppressions d'emplois (dont 70 000 dans la seule Fonction Publique Territoriale), baisse des dotations aux collectivités locales, rétablissement de la journée de carence, augmentation de la CSG sans garantie d'amélioration du pouvoir d'achat ... Pour 10 millions de retraitées dont la pension nette est supérieure à 1200 euros mensuels, c'est une amputation sèche du pouvoir d'achat qui est programmée avec la hausse de la CSG sans aucune compensation.

La politique que le gouvernement s'apprête à mener va à l'encontre d'une nécessaire relance car abaisser les droits des salarié-es n'a jamais favorisé la reprise de l'économie ! Pire encore : cette loi travail XXL - qui voudrait remplacer le code du travail par la loi du capital - ça n'est que la première étape d'un projet global de « précarité de masse ». Muriel Pénicaud détaille le plan d'attaque du gouvernement dans le JDD : « Cette réforme, ce n'est pas seulement celle du Code du travail, mais c'est un ensemble : droit du travail, retraites, pouvoir d'achat, apprentissage, formation professionnelle, assurance chômage.(...) Aucun de ces six éléments ne peut se comprendre sans les autres. C'est un Rubik's Cube : on ne réussit pas un côté sans réussir l'autre.» Sous le vernis de la modernité et l'alibi factice de la liberté, les Macron, Pénicaud et consorts tiennent en réalité un discours aussi vieux que le code du travail lui-même, instauré en 1910. C'est l'antique obsession du MEDEF, l'antique obsession des tenants du capital : précariser toujours plus les salarié-es et renforcer la peur de la perte d'emploi, l'isolement et la soumission, le pouvoir et sa verticalité. C'est tout un édifice social qu'ils veulent faire voler en éclats !

Alors, puisque c'est l'ensemble du salariat -privé comme public- avec les retraité-es et les privé-es d'emploi, l'ensemble de la jeunesse qui est attaqué, c'est évidemment tous ensemble qu'il nous faut résister et riposter. Pour en finir avec ces politiques de classe et de casse au service de la finance, pour défendre et conquérir des droits nouveaux, pour le progrès social, pour que la peur change enfin de camp, pour notre dignité d'être humain, pour notre fierté de salarié-e! Sans hésitation, COLLECTIVEMENT toutes et tous dans l'action!